

**Procès-verbal de la 32^e Assemblée générale annuelle
Tenue le vendredi 22 octobre 2021 à 9 h
En direct et virtuellement (par Zoom) d'Ottawa**

Présences :

Roger Sigouin	Ville de Hearst
Jean Cloutier	Ville d'Ottawa
Marc Gagnon	Municipalité de Rivière des Français
Nathalie Lemire	Ville d'Ottawa
Nicole Fortier-Levesque	Municipalité de Moonbeam
Joanne Savage	Municipalité de Nipissing Ouest
Kelsey Santarossa	Municipalité de Lakeshore
Guylaine Scherer	Ville de Kapuskasing
Gisèle Pageau	Rivière des français
Sue Perras	Smooth Rock Falls
Johanne Baril	Val Rita-Harty
Daniel Lafleur	Casselman
Violaine Tittley	Canton de Champlain
Hélène Le Saux Néron	Moonbeam
Joanne Landry	Smooth Rock Falls

Invitée :

Isabelle Courel	Ville d'Ottawa
-----------------	----------------

Membres de la communauté

Aucun

Quorum observé :

Il y a quorum par la présence de plus de 50 % PLUS 1 DES MEMBRES INSCRITS VIRTUELLEMENT À CETTE MÊME ASSEMBLÉE, membres ayant droit de vote.

1. Accueil et mot de bienvenue

- Roger Sigouin assure l'accueil et souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale annuelle de 2021.
- Étant donné le nombre restreint de participants à cette réunion qui se tient en français et de son aspect virtuel, il explique que l'AFMO a choisi de ne pas réserver de service d'interprétation simultanée, mais précise aux membres de ne pas hésiter à poser des

questions au cours de l'assemblée ou de nous faire signe s'il y a un besoin d'information supplémentaire à la suite de cette rencontre.

- Il remercie aussi la Ville d'Ottawa qui est l'hôte de cette AGA virtuelle. Il aura l'occasion de nous faire le rapport du président à l'article 8 de l'assemblée générale. Pour le moment, il donne la parole à Jean Cloutier, vice-président de l'AFMO.

2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Jean Cloutier offre de présider l'Assemblée générale annuelle.

AGA-2021-10-22-01

Proposée par Nicole Fortier Levesque

Appuyée par Sue Perras

Il est résolu que l'Assemblée accepte la nomination de Jean Cloutier comme président de l'Assemblée d'aujourd'hui et de Nathalie Lemire comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Jean Cloutier en profite pour remercier Carole Legault du Bureau du greffier municipal pour l'appui avec Zoom et Isabelle Courel pour l'appui de la part de la DSF, comme observatrice.

3. Vérification de l'avis de convocation

Le président d'assemblée demande à la secrétaire de confirmer que tout le monde a bien reçu l'avis de convocation par envoi électronique le 22 septembre 2021; ce qui est confirmé.

4. Présence et quorum

Le président d'assemblée confirme que le quorum a été atteint puisqu'il y a la présence de plus de 50 % plus 1 des membres inscrits virtuellement à cette assemblée. L'Assemblée générale dûment constituée est en mesure d'avoir lieu et celle-ci débute dès 9 h 6.

5. Ouverture de la 32^e Assemblée générale annuelle virtuelle du 22 octobre 2021 à 9 h 6

6. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA-2021-10-22-02

Proposée par Kelsey Santarossa

Appuyée par Joanne Savage

Il est résolu que l'Assemblée générale annuelle du 22 octobre 2021 soit ouverte avec l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 octobre 2020 tenue à Cornwall.

Résolution AGA-2021-10-22-03

Proposée par Gisèle Pageau

Appuyée par Sue Perras

Que le secrétaire soit exempté de la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 15 octobre 2020 et qu'il soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Présentation et adoption du rapport de la présidence

Jean Cloutier invite Roger Sigouin, président de l'AFMO et maire de Hearst, à présenter son rapport de la présidence.

Roger Sigouin remercie Jean et les membres d'être là virtuellement. Comme les membres l'ont constaté, nous avons choisi de ne pas faire de congrès cette année.

L'année 2020-2021 fut une année de réflexion et de redressement financier à l'AFMO.

Les membres se souviendront qu'à l'AGA de 2020, nous nous retrouvions à nouveau dans une situation déficitaire. L'AFMO avait alors pris la décision de mettre fin au partenariat qu'elle avait avec la Fondation franco-ontarienne et de gérer l'organisme par l'entremise des membres du CA, bénévolement.

Bien que cela nous a permis de redresser notre situation financière, nous avons dû nous rendre à l'évidence que, malgré nos meilleures intentions, nous n'avions pas les ressources nécessaires pour tenir un congrès en 2021, sans compter le fait que nous sommes encore en pandémie.

C'est ce qui fait que nous avons choisi de tenir une AGA afin d'être en mesure de remplir notre mandat comme organisme. Je vous remercie de votre compréhension.

Avant d'aller plus loin dans cette assemblée générale annuelle, Roger présente les membres du Conseil d'administration de l'AFMO :

Jean Cloutier, Marc Gagnon, Nicole Fortier Levesque, Guylaine Scherer, Joanne Savage, Kelsey Santarossa, Nathalie Lemire.

La liste des membres a rétréci au cours de l'année; quelques membres ont dû laisser l'AFMO en cours de route.

Il rend hommage à feu Guy Desjardins, maire de Rockland, qui siégeait au CA de l'AFMO, qui est décédé en juillet dernier. Au nom du Conseil d'administration de l'AFMO, Roger tient à le remercier d'avoir été au service de l'AFMO et de ses concitoyens.

En 2021, l'AFMO a quand même été productive; nous avons pu sécuriser des ententes avec nos bailleurs de fonds :

- Nous avons obtenu 42 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien qui seront versés chaque année, jusqu'en 2024, dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle, volet Vie communautaire. D'ailleurs, je remercie Patrimoine canadien pour son soutien année après année.
- Et nous avons obtenu 18 000 \$ de l'AFO que je désire remercier ici.
- Et pour le congrès de Cornwall, nous avons obtenu un peu plus de 7 000 \$ en commandite.

Nous avons aussi progressé sur les dossiers suivants :

- La santé financière de l'AFMO a été grandement améliorée comme le témoigne les états financiers que vous verrez sous peu;
- Un exercice initial pour tenter d'établir un plan stratégique a été entamé par les membres du CA de l'AFMO. Nous comptons compléter cet exercice dans l'année à venir;
- L'AFMO a suscité l'intérêt de la Ville de Toronto à devenir membre. Nous sommes toujours en discussion avec Toronto à ce niveau.

Le manque de personnel et la pandémie, bien sûr, nous ont obligé à ajuster nos méthodes de fonctionnement et ont eu des impacts néfastes, notamment :

- L'annulation du congrès de cette année;
- L'AFMO n'a pas pu répondre aux conditions proposées par la ville de Toronto, ce qui fait en sorte qu'elle n'a pas renouvelé son adhésion;
- Nos activités de promotion, de rencontres des membres municipaux et collaborateurs ont été mises en veilleuse;
- Les revenus liés aux événements non organisés ne se sont pas concrétisés;
- Sans actif administratif, l'AFMO n'a pu avancer sur les initiatives liées au financement de Patrimoine canadien;
- Nous n'avons pas pu offrir de services à nos membres.

Pour ainsi dire, l'année 2020-2021 a été difficile pour l'AFMO.

Cela dit, nous anticipons de façon positive l'année 2021-2022 :

- Le temps est venu pour nous d'aller chercher de l'expertise et nous avons entamé des actions en ce sens afin de créer une permanence qui assurera la prestation des services aux membres;
- Nous comptons améliorer la transparence de nos actions en circulant un sondage auprès de nos membres en début de mandat;
- Nous voulons poursuivre la création et la mise en œuvre d'un plan stratégique et d'un plan de travail viable sur plusieurs années.

Comme vous le savez en 2020-2021, l'AFMO a travaillé à reprendre son élan financier avec l'aide bénévole des membres de son conseil d'administration. Les résultats financiers issus de ce choix ont donné de bons résultats.

Vous constaterez, en examinant les états financiers, que nous sommes partis d'une position de déficit en 2020 de 78 000 \$ à une position améliorée où le déficit s'est réduit considérablement pour se situer à près de 46 000 \$.

Nous savons que les membres ont la pérennité de l'AFMO à cœur.

Nous reconnaissons aussi toute l'importance et la pertinence que revêt notre organisme dans la préservation du rayonnement de nos villes francophones et francophiles.

Nous continuerons de compter sur nos membres et nous irons puiser de l'expérience de nouveaux collaborateurs pour continuer à nous mener à bon port.

Nous sommes conscients que la gestion financière efficace, la bonification de l'offre de service à nos membres et la pérennité de l'AFMO seront les objectifs principaux qui guideront nos actions dans l'année à venir.

Le nouveau conseil d'administration aura la tâche importante de sélectionner de nouveaux collaborateurs qui nous aideront à effectuer un exercice de planification stratégique au début de l'an prochain. Cet exercice sera partagé avec nos membres aux fins de consultation.

En terminant, Roger nous remercie, toutes et tous, de la collaboration, de la participation et de l'appui continu des membres dans l'atteinte des objectifs de l'AFMO.

Résolution AGA-2020-004

Proposée par Guylaine Scherer

Appuyée par Nicole Fortier Levesque

Il est résolu que l'Assemblée générale reçoive le Rapport du président pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Discussion : Nicole Fortier précise que les municipalités qui ont plus d'un délégué à l'AGA ont droit à un seul vote par municipalité. Par exemple, pour Moonbeam, pour les besoins de cette AGA, ce sera Nicole Fortier Levesque et pour Smooth Rock Falls, ce sera Sue Perras.

9. Présentation et adoption des états financiers

Le trésorier Marc Gagnon fait la lecture des états financiers vérifiés par la firme Marcil Lavallée.

- Le trésorier fait état des grandes lignes des états financiers. Il tient à remercier Marcil Lavallée et aussi, la Fondation franco-ontarienne pour le travail qui a été fait.
- Jean Cloutier donne quelques précisions additionnelles et remercie Marc Gagnon pour son travail.
- Les membres ont des questions et/ou commentaires:

- Nicole Fortier Levesque désire remercier Marc Gagnon et Jean Cloutier. Elle précise que ça n'a pas été une année facile pour notre président – tous les membres du CA ont mis la main à la pâte pour assurer la pérennité de l'AFMO.
- Sue Perras félicite le CA pour le bilan de l'année passée et indique que c'est une très bonne chose d'avoir réduit la dette. Elle pose des questions sur les subventions reçues. Marc Gagnon précise que ça fait deux ans de suite qu'on reçoit des fonds de Patrimoine canadien et que la subvention de l'AFO est une subvention unique en raison de la COVID-19.
- Sue Perras commente le fait que les cotisations reçues à l'avance ont diminué d'à peu près 21 000 \$. Les municipalités regardent les dépenses et les frais. Elles s'inquiètent que l'AFMO ne soit plus sollicitée en raison des compressions budgétaires que les collectivités anglophones n'y voient plus d'intérêt.
- Roger Sigouin offre une réponse : la pandémie a été un défi. C'est un mandat qu'on se donne pour l'an prochain. Tout le monde qui siège au CA paye sa cotisation. On croit à l'AFMO, on donne de notre temps. À Hearst aussi, on a des difficultés comme partout. On ne peut pas laisser tomber l'AFMO, on a un devoir, on doit se sortir de cet état financier. Il faut que les gens continuent à nous soutenir.
- Marc Gagnon donne la Ville de Toronto en exemple et espère qu'ils viennent nous rejoindre. Mme Perras indique que la Ville de Toronto doit payer comme les autres. M. Sigouin recommande une rencontre en personne avec Toronto.
- Jean Cloutier reconnaît que les villes ont des pressions fiscales et remercie les membres pour leur contribution.
- Guylaine Scherer commente que c'est une priorité du CA à la suite des défis et des changements opérationnels à l'AFMO de relancer les cotisations auprès des membres. La prochaine année sera utilisée pour un plan stratégique. Il faut trouver une raison d'être qui réponde aux besoins des municipalités. L'AFMO doit être essentielle au fonctionnement des membres. C'est le mandat que l'AFMO s'est donné.
- Nicole Fortier Levesque renchérit sur ce que le président a dit. Il est important d'appuyer l'AFMO, la seule association française des municipalités de l'Ontario qui existe. Après la pandémie, dans la prochaine année, on pourra aller rencontrer les municipalités en présentiel. Il faudra consulter les membres. La pandémie a été un frein. Dans la prochaine année, il faudra rencontrer les municipalités et sonder leurs besoins.
- Roger Sigouin ajoute, en parlant du plan stratégique, que Kelsey a fait du travail là-dessus et il la remercie.
- Jean Cloutier présente à l'écran les états financiers à jour non vérifiés et non vus par le Conseil d'administration.
 - Il confirme que nous avons reçu 42 000 \$ de Patrimoine canadien. Il indique l'entrée des cotisations perçues d'avance. Il y a d'autres dépenses pour un total de 4 760 \$. Pour l'année fiscale en cours, il y a un excédent de profit de plus de 57 000 \$.

- Bilan : en date du 22 octobre 2021, il y a 48 000 \$ en banque.
- 11 600 \$ dans le positif en date d'aujourd'hui. Jean Cloutier apportera un rapport financier plus solide au 30 septembre, au conseil d'administration.
- Nicole Fortier Levesque remercie Jean Cloutier et indique que ces informations répondent amplement à sa question.

Résolution AGA-2021-10-22-05

Proposée par Marc Gagnon

Appuyée par Joanne Savage

Il est résolu que l'AFMO accepte les États financiers et le rapport des auditeurs pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Choix des vérificateurs pour l'exercice financier 2021-2022

Résolution AGA-2021-10-22-06

Proposée par Marc Gagnon

Appuyée par Nicole Fortier Levesque

Il est résolu que la firme Marcil Lavallée sera l'auditeur des livres comptables de l'AFMO pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Jean Cloutier indique qu'il apprécie énormément travailler avec Marcil Lavallée. Le processus est efficace et rapide.

11. Proposition d'amendement aux statuts et règlements, s'il y a lieu

Aucun amendement proposé aux statuts et règlements.

- Nicole Fortier Levesque indique que l'an prochain, on va devoir faire des modifications aux statuts et règlements puisqu'il y a une nouvelle Loi sur les OBNL et nous sommes régi par cette Loi. Les règlements administratifs devront être revus en fonction de cette Loi.
- Elle ajoute aussi qu'il est important d'être conscients du fait que cette année, ce sont les membres du CA, qui, pour la plupart, travaillent à temps plein, ont tenu l'AFMO à flot.

12. Examen et adoption des résolutions présentées

- Le président d'assemblée accepte une proposition pour ratifier les décisions prises en 2020-2021.

Résolution AGA-2021-10-22-07

Proposée par Gisèle Pageau

Appuyée par Kelsey Santarossa

Il est résolu que les actes, contrats, règlements, décisions, nominations, élections et paiements effectués, faits, donnés et pris par les administrateurs et officiers de la Corporation depuis la dernière Assemblée générale des membres tenue le 15 octobre 2020, sont ceux énoncés dans les procès-verbaux du Conseil d'administration, du comité exécutif et ainsi que dans les États financiers déposés à cette assemblée, et sont approuvés, ratifiés et confirmés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Élection au conseil d'administration

Nomination d'un président d'élection

Résolution AGA-2021-10-22-08

Proposée par Nicole Fortier Levesque

Appuyée par Gisèle Pageau

Il est résolu que JEAN CLOUTIER agisse comme président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président de l'élection indique les postes à pourvoir au sein du Conseil d'administration :

Pour la représentation de la région du nord, il y a trois postes :

- Monsieur René Lapierre a dû quitter le CA de l'AFMO.
- Madame Guylaine Scherer termine son mandat.

Pour la représentation de la région de l'Est, il y a deux postes :

- Monsieur Guy Desjardins est décédé en juillet 2021.
- Madame Nicole Fortier Levesque termine son mandat.

Pour la représentation de la région du Sud/Centre-Ouest, il y a un poste :

- Madame Kelsey Santarossa termine son mandat.

Pour la représentation de membre associé, il y a un poste disponible :

- Monsieur Luc Morin a dû quitter le CA de l'AFMO.

Avant de procéder aux nominations et aux élections, le président de l'élection demande au président s'il souhaite être maintenu à son poste pour l'année qu'il reste à son mandat.

- M. Sigouin est prêt à céder sa place à la présidence. Il désire rester avec le CA comme président-sortant.

- Le président des élections indique que nous allons devoir choisir un nouveau président et demande s'il y a des nominations.

Résolution AGA-2021-10-22-09

Proposée par Kelsey Santarossa

Appuyée par Guylaine Scherer

Il est résolu que Nicole Fortier Levesque soit officiellement élue à titre de présidente de l'AFMO pour un mandat de deux ans se terminant en 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Le président des élections félicite Nicole Fortier Levesque et la remercie de son service. Nicole Fortier Levesque remercie les membres et ajoute qu'elle fera tout son possible pour bien nous représenter et pour faire en sorte que les besoins des membres soient satisfaits.
- Jean Coutier reconnaît et remercie le travail accompli par Roger Sigouin pendant son mandat.
- Roger Sigouin est heureux pour Nicole et trouve que ça prend une personne comme elle. Elle a de l'expertise en statuts et règlements qui sera importante. Il compte siéger à l'AMO et remercie l'équipe et Nicole.

Résolution AGA-2021-10-22-09

Proposée par Roger Sigouin

Appuyée par Nicole Fortier Levesque

Il est résolu que Guylaine Scherer soit réélue au CA de l'AFMO, représentant la région du Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Il est à noter que Joanne Savage continue son mandat en tant que représentante de la région du Nord.

Résolution AGA-2021-10-22-10

Proposée par Nicole Fortier Levesque

Appuyée par Gisèle Pageau

Il est résolu que Kelsey Santarossa soit réélue au CA de l'AFMO, représentant la région du Sud Centre-Ouest.

Pour le poste de la représentation associative, on précise qu'il faut que ce soit un organisme membre de l'AFMO. Les statuts et règlements sont très prescriptifs au niveau du type d'organisme qui peut siéger à l'AFMO. On précise qu'il serait opportun de revoir nos règlements afin de permettre à d'autres types d'organismes de siéger. Cela fera partie de l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.

- Nous n'avons pas de représentation associative.

Discussion : Plusieurs membres participants ont été proposés pour occuper des postes au CA. Ils ont tous décliné leur nomination.

Pour la région du Nord, voici les nominations déclinées :

Roger Sigouin propose Sue Perras de Smooth Rock Falls

Nicole Fortier appuie cette proposition

Mme Perras remercie les membres, mais n'accepte pas cette nomination.

Nicole Fortier Levesque propose Gisèle Pageau de Rivière des Français

Roger Sigouin appuie cette proposition

Mme Pageau remercie les membres, mais n'accepte pas cette nomination.

Roger Sigouin demande si on peut nommer une deuxième représentante d'une municipalité où il y a déjà une représentante. On indique que non et qu'il serait important d'avoir quelqu'un d'une autre municipalité.

Nicole Fortier Levesque propose Joanne Landry de Smooth Rock Falls

Roger Sigouin appuie cette proposition

Mme Landry remercie les membres, mais n'accepte pas cette nomination.

Pour la région de l'Est, il y a 2 postes à pourvoir. Voici les nominations déclinées :

Nicole Fortier Levesque propose Daniel Lafleur de Casselman

Roger Sigouin appuie cette proposition

M. Lafleur remercie les membres. Ils sont 86 % de francophones et sa ville appuie la francophonie. Malheureusement, il ne peut accepter cette nomination.

- Nomination de Mme Titley proposée par M. Fortier. – Nous ne pouvons pas l'entendre de vive voix, mais elle fait signe que non.
- M. Lafleur demande si nous avons pensé à la maire de Hawkesbury Paula Assely ou à Marie-Noël Lanthier de la municipalité de la Nation. Nicole Fortier Levesque et Roger Sigouin en prennent bonne note.

Les nominations sont fermées. Les représentants présents ont été élus par acclamation. Merci de votre implication à l'AFMO.

Les postes à la vice-présidence et de trésorier seront précisés lors de la première rencontre du nouveau CA de l'AFMO qui suivra l'AGA.

14. Mot de la présidence

Nicole Fortier Levesque désire remercier les membres de leur confiance et ajoute qu'elle fera de son mieux pour être présente. Pour que ça fonctionne, le travail d'équipe continue au-delà de l'AGA. Elle s'attend à ce que les membres communiquent avec nous et elle sera là. L'équipe

que nous avons en place est extraordinaire. Elle est convaincue qu'on pourra offrir les services qu'il faut aux membres et félicite les membres qui ont été élus au CA.

Roger Sigouin en tant que président sortant affirme que c'est avec un peu de tristesse qu'il quitte la présidence, mais qu'il continue d'appuyer l'équipe et la remercie. Nathalie, merci mille fois. Marc, la charge est lourde pour les élus et les administrations. Il croit à l'AFMO. Jean, merci pour tout ton travail. Kelsey, la jeunesse, il faut que ça continue. Guylaine, bravo pour ton expertise qui nous a aidé. Il faut faire confiance à l'AFMO. Il demande à Daniel Lafleur de Casselman de passer le message qu'on est en train de se retrousser les manches. Joanne, la même chose à ton bout. Il souhaite bonne chance à Nicole. Nous ferons une équipe exceptionnelle.

15. Divers

- Il n'y a rien à rajouter.

16. Levée de l'Assemblée à 10 h 50

Résolution AGA-2021-10-22-10

Proposée par Roger Sigouin

Appuyée par Joanne Savage

Il est résolu que la 32^e Assemblée générale annuelle de l'AFMO soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Le président remercie les membres pour leur participation.

17. Séance de photos du nouveau conseil d'administration

La photo sera prise lors de la rencontre du CA.